

INSTANCE DE CONCERTATION ET DE SUIVI (ICS)

PROJET EOLIEN FLOTTANT MÉDITERRANÉE GRAND LARGE (MGL) ET SON RACCORDEMENT

Séance d'installation du 29 juin 2026

Introduction

Monsieur le Maire de Port-Saint-Louis du Rhône

Monsieur l'adjoint au préfet maritime

Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement d'Istres

Ordre du jour

1. Introduction
2. Intervention des garants de la Commission nationale du débat public
3. Présentation de l'historique du projet et des procédures administratives
4. Présentation du projet éolien Méditerranée Grand Large (MGL)
5. Présentation du raccordement électrique

Intervention des garants de la Commission nationale du débat public

Mathias BOURRISSOUX – Garant CNDP

Quelques règles collectives

Bienveillance et accueil respectueux de la parole de chacun.e

- Principe d'écoute active et de courtoisie à l'égard des intervenant.es, de l'équipe d'animation et des autres participant.es pendant les temps d'échanges

Partage du temps de parole

- Privilégier les prises de parole concises
- Priorité aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées

Non-jugement et respect de l'ensemble des personnes présentes

- Chacun.e est légitime à s'exprimer, indépendamment de son niveau d'expertise sur les sujets abordés

Quelques bonnes pratiques

- Vous présenter lorsque vous prenez la parole (prénom, nom, organisation)
- Lever la main pour demander la parole
- Couper le son de vos téléphones portables

Faisons connaissance !

Qui est dans la salle ?

La Commission nationale du débat
public

Présentation des garants De la concertation continue

Instance de concertation et de suivi (ICS)

Projets de parcs éoliens flottants en méditerranée

La Concertation Continue

Garantir un principe de continuité (Article L.121-14 du Code de l'environnement)

- Après un débat public, « *la CNDP désigne un garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public* »
- Rendre effective la continuité de l'information et de la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet
- Depuis la phase amont jusqu'à l'ouverture de la phase de participation dite « aval » (Enquête publique ou PPVE)
- Sur tous les éléments nouveaux qui interviendraient depuis la fin du débat public et sur la base des recommandations et demandes de précisions formulées par la CNDP

La Concertation Continue

Rappel des grandes étapes

- 12 juillet au 31 octobre 2021 : débat public EOS sous l'égide de la CPDP
 - mars 2022 : publication de la décision des porteurs de projet
 - avril 2022 : début de la concertation continue (CC)
 - novembre 2023 : 1er rapport intermédiaire de la CC
 - octobre 2024 : 2ème rapport intermédiaire de la CC
 - Avril 2026 : 3ème rapport intermédiaire de la CC
- Aujourd'hui, la concertation continue est garantie par Laura Michel (depuis avril 2023) et Mathias Bourrissoux (décembre 2024) en tant que garants de la CNDP

Les garants de la CC

Un rôle de veille et de formulations de recommandations

- S'assure de la qualité et sincérité des informations diffusées
 - Suivre l'état de prise en compte des enseignements du DP
 - Avis sur la pertinence des outils de concertation et la possibilité concrète pour le public de participer
 - Rôle de recours le cas échéant dans le dialogue avec les responsables du projet
- s'assurer que la transparence de l'information et les modalités de la concertation permettent au public de participer aux décisions du projet.

La Concertation Continue



INDÉPENDANCE



NEUTRALITÉ



TRANSPARENCE



ARGUMENTATION



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT



INCLUSION

Rendre compte de la CC

Publication de bilans intermédiaires et d'un bilan final

- Fait la synthèse des observations et propositions présentées par les publics
 - Récapitule les évolutions du projet
 - Précise le déroulé et contenu de la concertation continue
 - Porte un avis : Appréciation indépendante concernant le respect du droit et des principes de la participation.
- Le bilan de la concertation continue est joint à l'enquête publique ce qui rend tangible le principe de continuum de participation

Bilan intermédiaire 3

Quelles attentes exprimées par les publics pour 2026 ?

- Demande d'implication dans les études environnementales
 - Attente de précisions sur l'intégration des données de suivi des fermes pilotes et sur la prise en compte des études avifaunes (restitution Migration) dans le développement des projets
 - Souhait d'approfondissement des enjeux structurants pour la définition des caractéristiques techniques
 - Une recherche d'impacts économiques locaux et régionaux et de structuration de filières pérennes
 - Une attente de retombées concrètes sous forme d'actions territoriales et environnementales
- Des modalités d'information et de participation adressées aux parties prenantes et au grand public

Nous solliciter

Vous avez des questions
ou observations sur le
déroulement de la
concertation?



En direct lors des rencontres

eolienmed@garant-cndp.fr

Mathias.bourrissoux@garant-cndp.fr

Laura.michel@garant-cndp.fr

Présentation de l'historique du projet et des procédures administratives

Charlotte BEZIAN-MEYER – Direction de Projet Eolien Flottant DREAL
Isabelle CHARBONNIER – DDTM des Bouches-du-Rhône



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Historique du projet

Des premiers parcs à la planification d'ensemble

Zones décidées suite au débat public EOS (2021)

Narbonnaise Sud-Hérault (AO6/AO10)

150 km² ~ 750 MW
Horizon 2032/2034

Golfe de Fos (AO6/AO10)

150 km² ~ 750 MW
Horizon 2032/2034

Zones décidées suite au débat public La Mer en débat (2023/2024)

Cartographie à 10 ans :

GLC Golfe du Lion Centre (AO10)

400 km² ~ 2 GW
Horizon 2035

GLE Golfe du Lion Est (AO ultérieur)

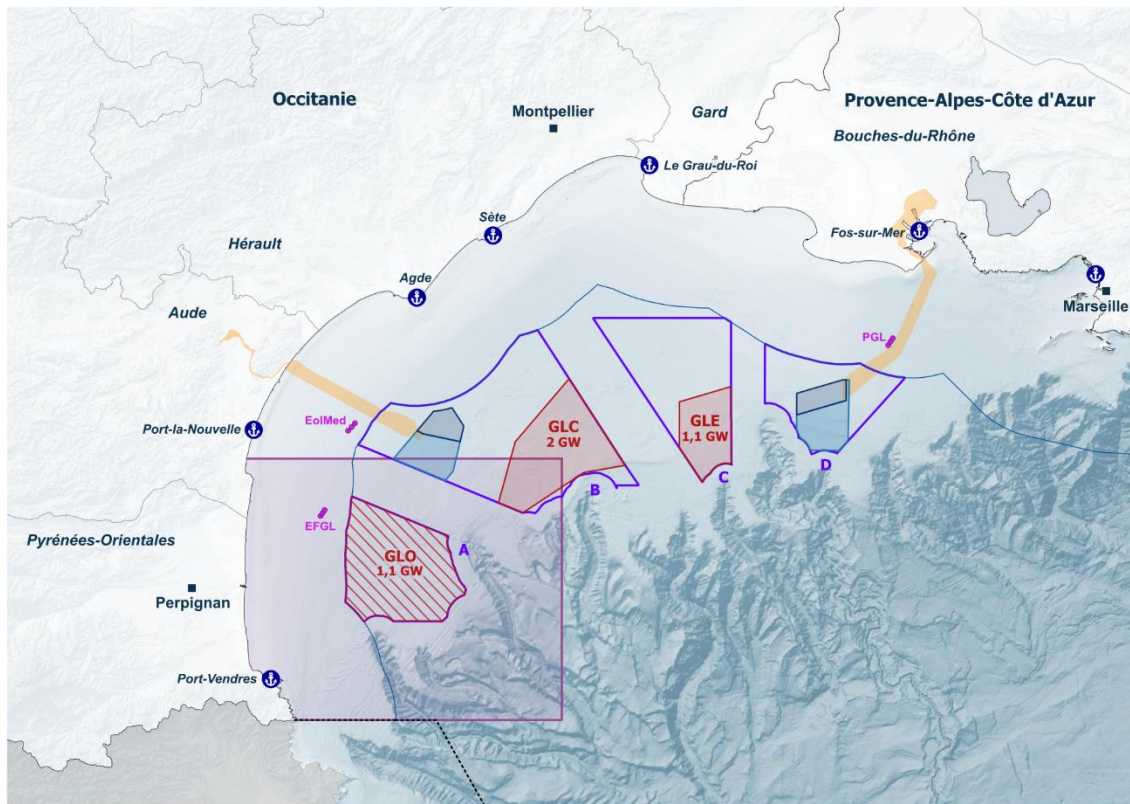
185 km² ~ 1,1 GW
Horizon 2040

Cartographie à 2050 :

GLE Golfe du Lion Ouest

540 km² ~ 1,1 GW

Zones prioritaires de développement de l'éolien en mer

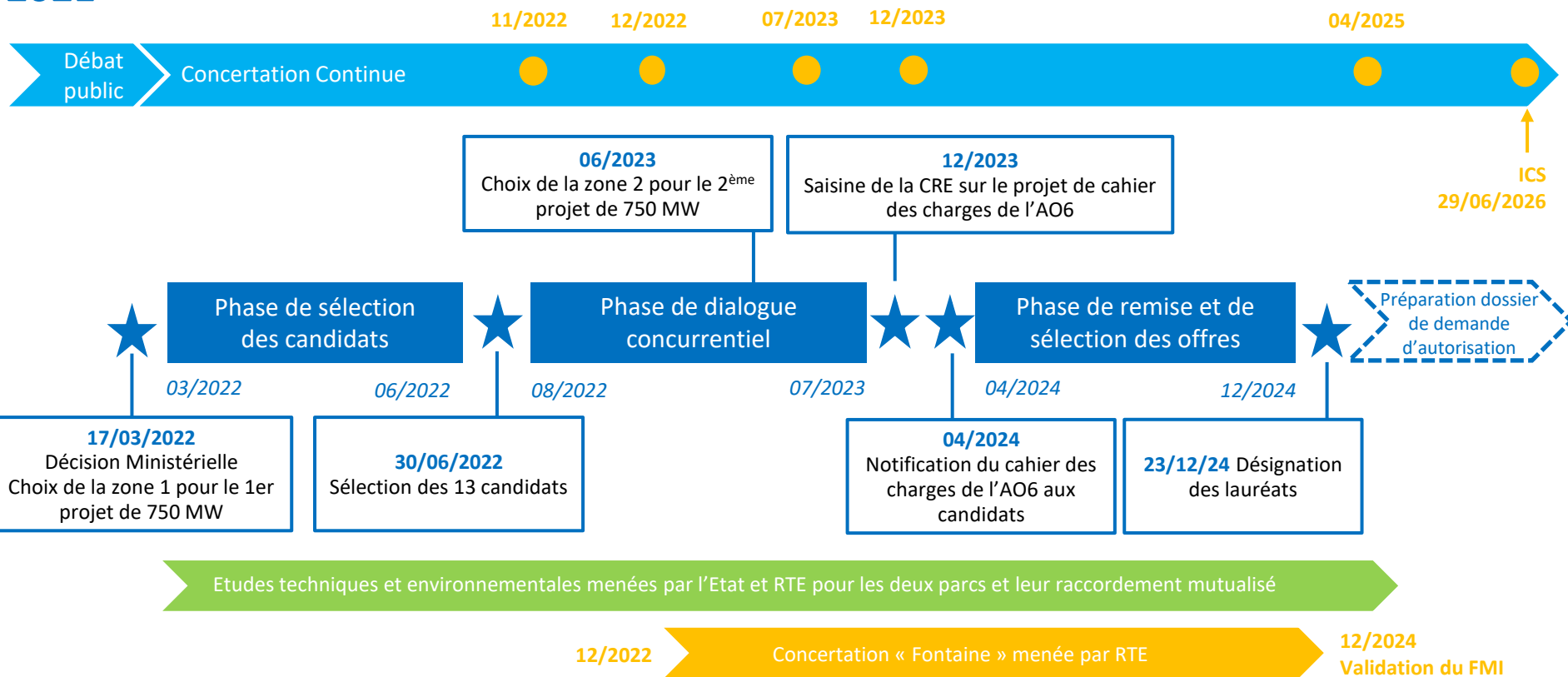


0 20 40 km 0 10 20 Nq

Une construction par étapes

2021

2026



Procédures administratives pour l'autorisation du raccordement et du parc commercial MGL

Raccordement :

Instruction de l'autorisation environnementale (DDTM - code environnement article L181-1) et de la déclaration d'utilité publique (DREAL - code de l'énergie)

Étape 1 : Complétude & régularité

07/2026 : dépôt du dossier de demande d'autorisation

Objectif dossier recevable 6 mois

Étape 2 : Examen

Consultations des services et organismes

Enquête publique

Étape 3 : Décision

Arrêté

Délai entre recevabilité et décision estimé 14 mois

Instruction désynchronisée de l'instruction du parc

Parc en Zone Economique Exclusive:

Instruction DDTM par délégation REMAR de l'autorisation unique prévue par l'ordonnance du 8 décembre 2016

Étape 1 : Complétude & régularité

Fin 2026 : dépôt du dossier de demande d'autorisation unique
- demande éventuelle de compléments
- dossier complété

RECEVABILITÉ

Étape 2 : Examen et consultations

2027 : Lancement de la phase de consultations réglementaires

Consultation du public
(participation par voie électronique)

Étape 3 : Décision

Arrêté

Publication au RAA :
Environ 17 mois après le dépôt de la demande d'autorisation unique

Temps d'échanges avec le public

Présentation du projet éolien Méditerranée Grand Large

Benoîte CHENUT – Directrice du projet – EMGL

✈ ✈ ✈ 29 JUIN 2026

Instance de Concertation et de Suivi (ICS) #1

Salle Marcel Pagnol – Port-Saint-Louis-du-Rhône





✧ ✧ ✧ Sommaire

1. Introduction
2. Caractéristiques et calendrier du parc éolien flottant Méditerranée Grand Large
3. Etude d'impact environnemental : point d'étape
4. Concertation et dialogue avec les acteurs du territoire
5. Prochaines étapes

Introduction



**Comment évaluez-vous
votre niveau de
connaissance du projet
Méditerranée Grand Large
?**



**Avez-vous participé à
d'autres temps
d'information ou de
concertation sur ce projet
?**

Eoliennes Méditerranée Grand Large

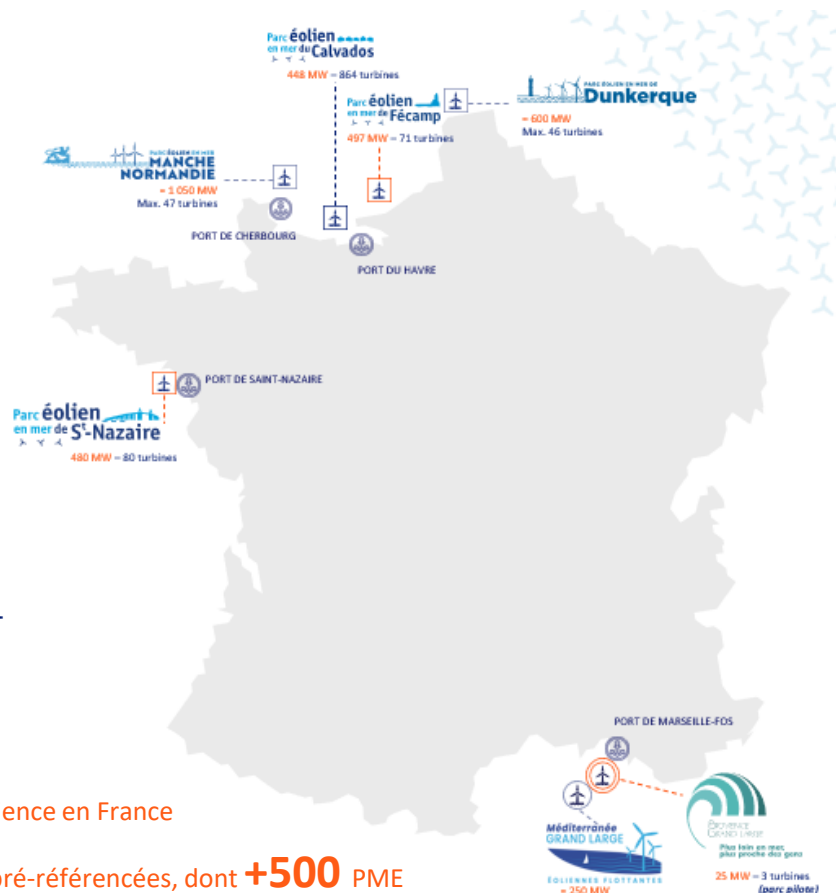


Société codétenue par :



ETAT DU PROJET

- EN EXPLOITATION
- EN CONSTRUCTION
- EN DEVELOPPEMENT



15 ans de retour d'expérience en France

+2 000 entreprises pré-référencées, dont +500 PME

Vos interlocuteurs sur la façade ! Une équipe pluridisciplinaire



Benoîte Chenut

Directrice du projet



Thomas Bordenave

Chef de projet autorisations et actions territoriales



Etienne Bérille

Chef de projet environnement



Amélie Cuba

Chargée de projet éolien en mer



Laurent Smaghe

Responsable des relations industrielles



Benoit Mercier

Responsable de l'ingénierie portuaire



Anthony Luciano

Chef de projet pêche et usages



Matthieu Turpeau

Chef de projet sécurité maritime

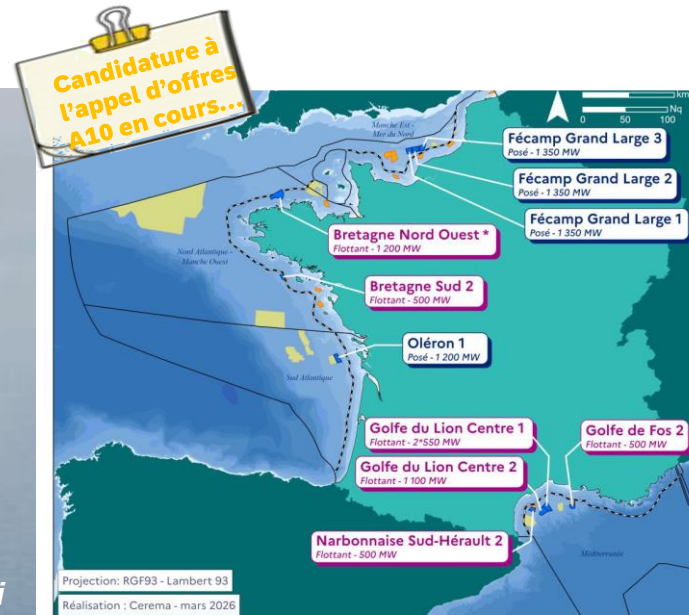
Nos activités sur la façade méditerranéenne



Provence Grand Large
Projet pilote de 3 éoliennes



Méditerranée Grand Large
Entre 12 et 19 éoliennes



* zone en cours de finalisation

- Zones retenues pour la procédure de mise en concurrence AO10
- Projets éoliens en mer en service et en développement
- Zones envisagées pour de futurs projets éoliens en mer
- Limite extérieure de la mer territoriale

2

Caractéristiques et calendrier du parc éolien flottant Méditerranée Grand Large

Localisation du projet Méditerranée Grand Large et ses objectifs



Investissement
± 1 milliard €



une puissance de
230 à 280 MW

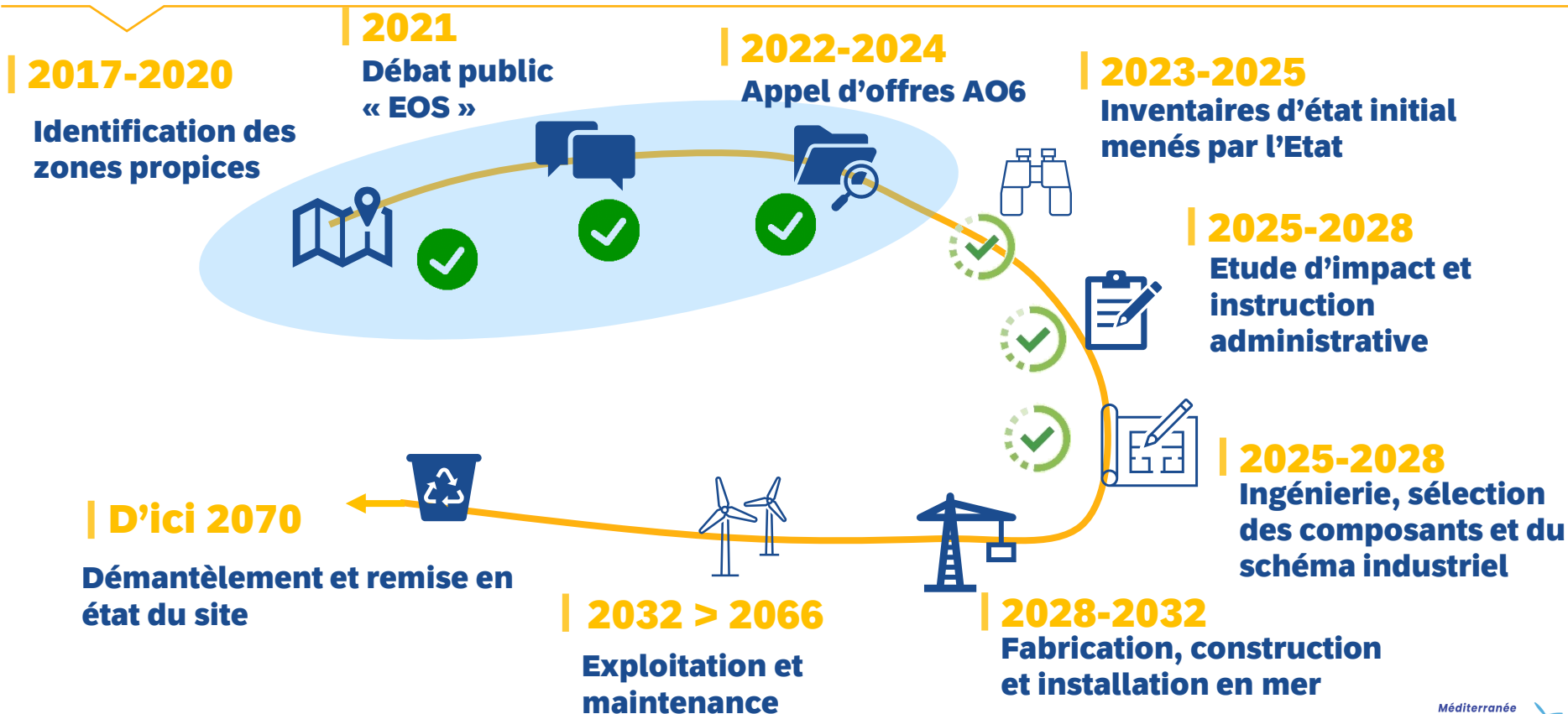


Équivalent à la consommation
électrique annuelle d'environ
450 000
habitants

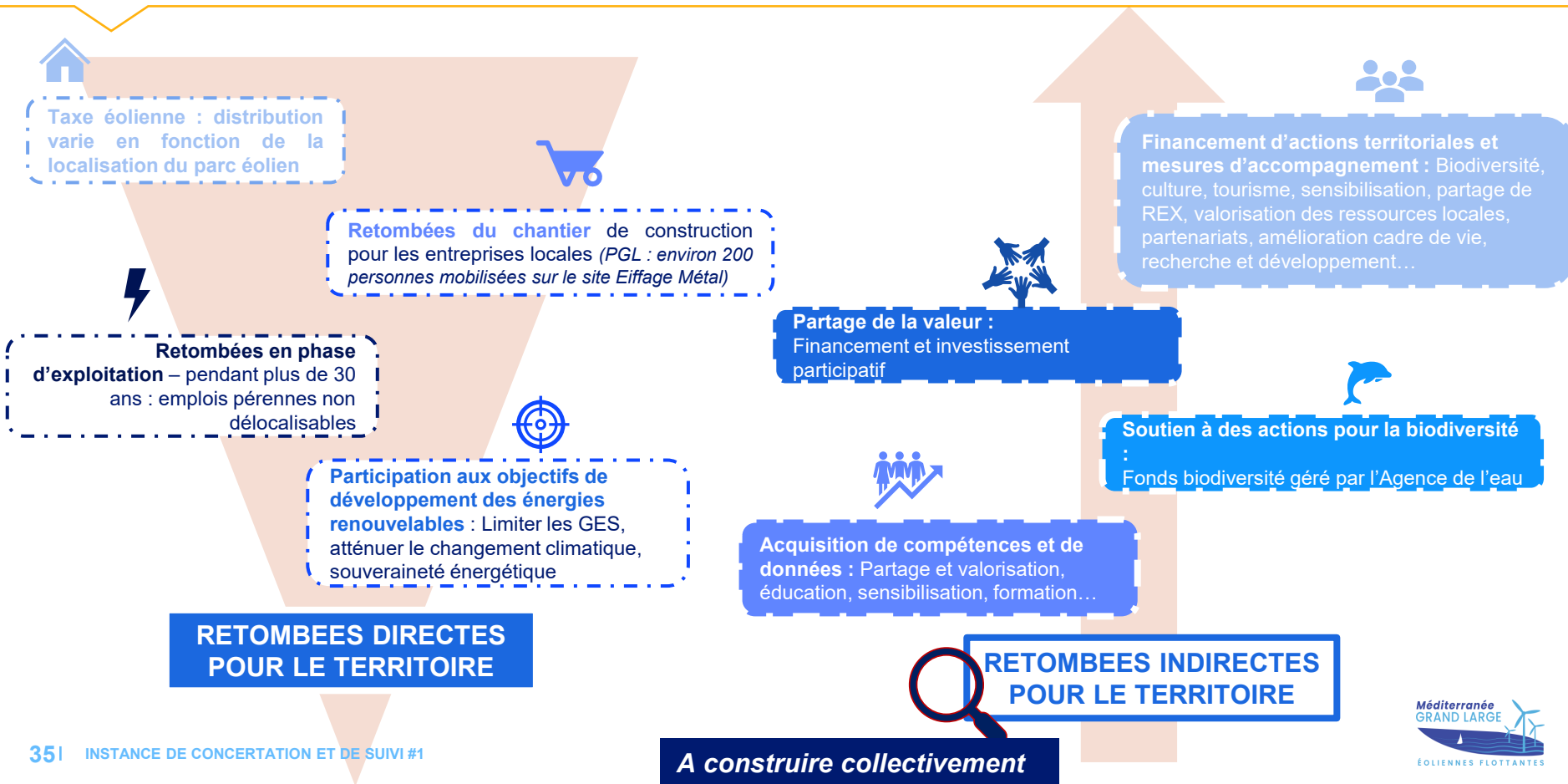


un maximum de
19 éoliennes

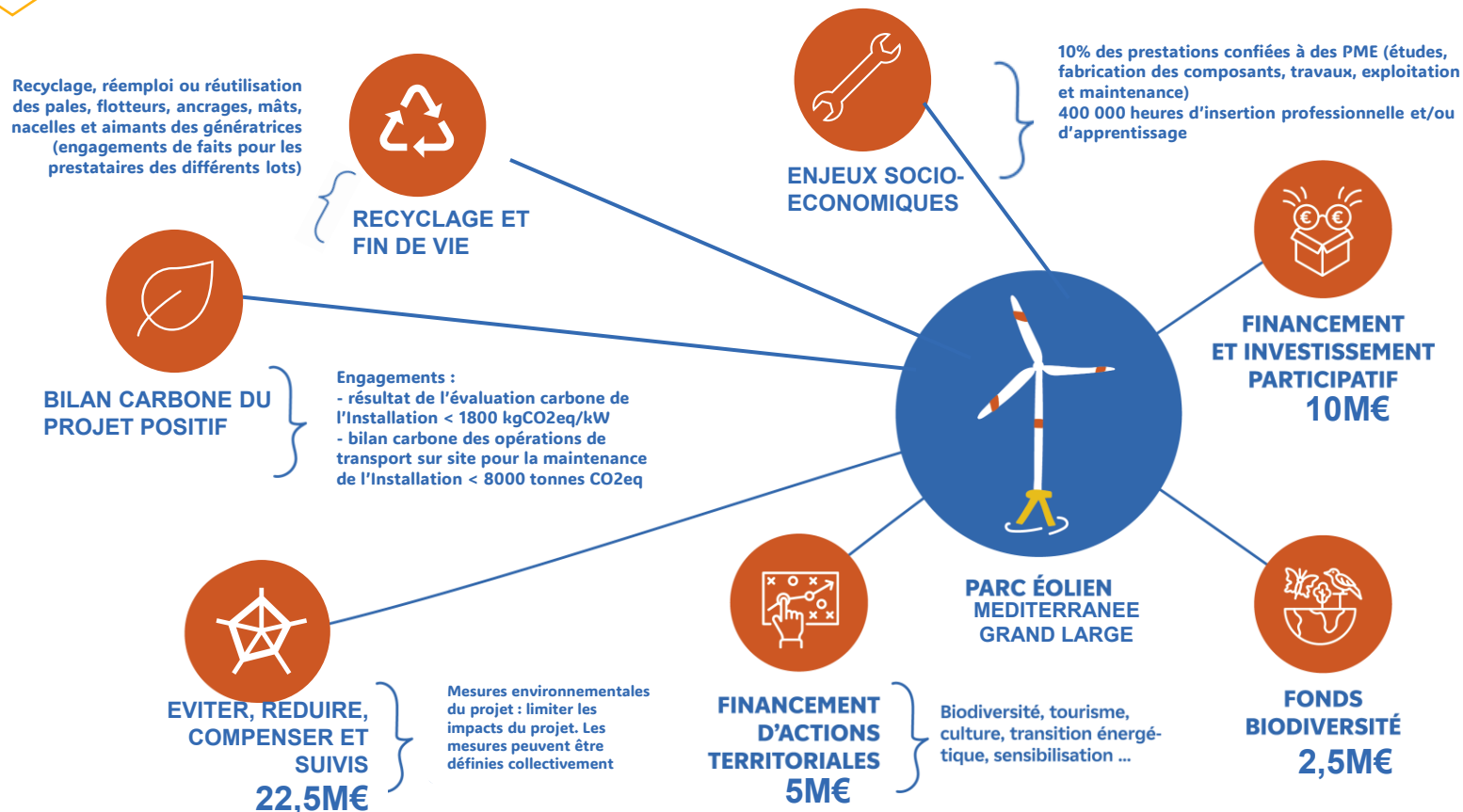
Les grandes étapes du projet



Un projet au service du territoire : quelles retombées ?



Zoom sur quelques engagements forts du projet



3

Etude d'impact environnemental : point d'étape

L'étude d'impact environnemental

- Tous les compartiments (physique, biologique, paysage, usages...)
- A différentes échelles
- Focus sur les compartiments enjeux

1
Etat
initial

2
Caracté-
ristiques
du projet

- Implantations
- Méthodes d'installation
- maintenance

**Mesures
et suivis**

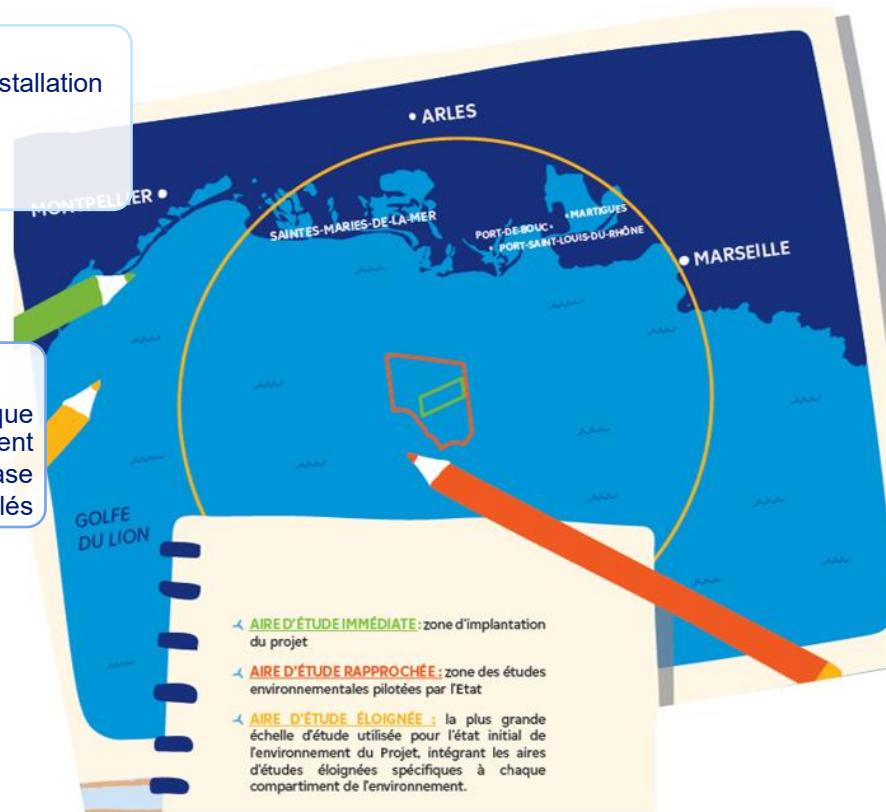
4

- Evitement, Réduction, compensation
- Accompagnement
- Suivis des effets et contrôle des effets des mesures

**Effets et
Impacts**

3

- Pour chaque compartiment
- Pour chaque phase
- Effets cumulés



Une diversité de thématiques étudiées au travers de multiples expertises

Etude d'impact assemblée
et rédigée par ERM -
Créocéan

Milieu vivant



Mégafaune marine



Benthos



Chiroptères



Ichtyofaune



Acoustique sous marine



ADN

environnemental

Milieu physique



Bruit aérien



Qualité de l'eau

Milieu humain



Paysage et patrimoine



Activités socio-économiques



Micro Shelter Solution

Sécurité maritime



 : Campagnes
d'inventaires réalisées
pour le compte de l'Etat
et rapports d'expertises

Etude d'impact : la particularité des « caractéristiques variables »

Pourquoi des « caractéristiques variables » ?

2 AVANTAGES

Technique

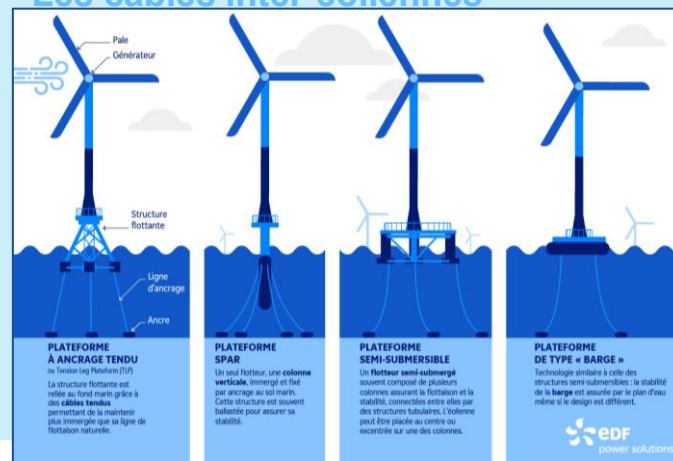
Favoriser l'innovation et la possibilité d'installer les technologies les plus récentes et les plus performantes

Environnementa

Prendre en compte les effets maximisant pour garantir des mesures les plus efficaces

MGL doit encore définir via des appels d'offres lancés d'ici début 2027 auprès des fournisseurs :

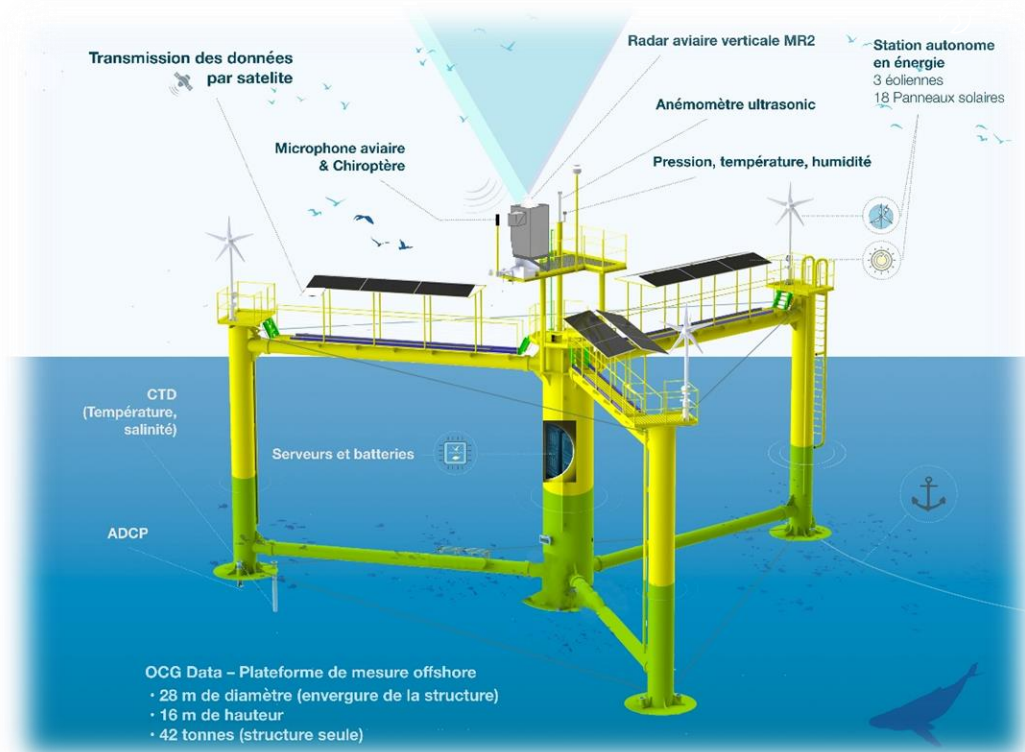
- La technologie de flotteurs et ses ancrages
- Les éoliennes (puissance, dimensions)
- Les câbles inter-éoliennes



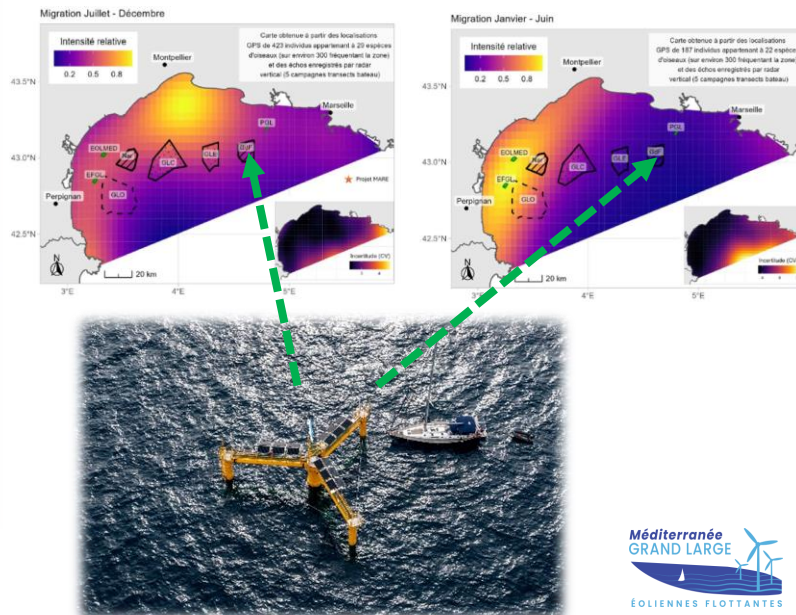
Situation actuelle de l'environnement (état initial)



Zoom sur le projet « MARE »



Lancement d'un programme innovant et ambitieux sur l'acquisition de données en mer sur le site MGL pendant une durée de 3 ans



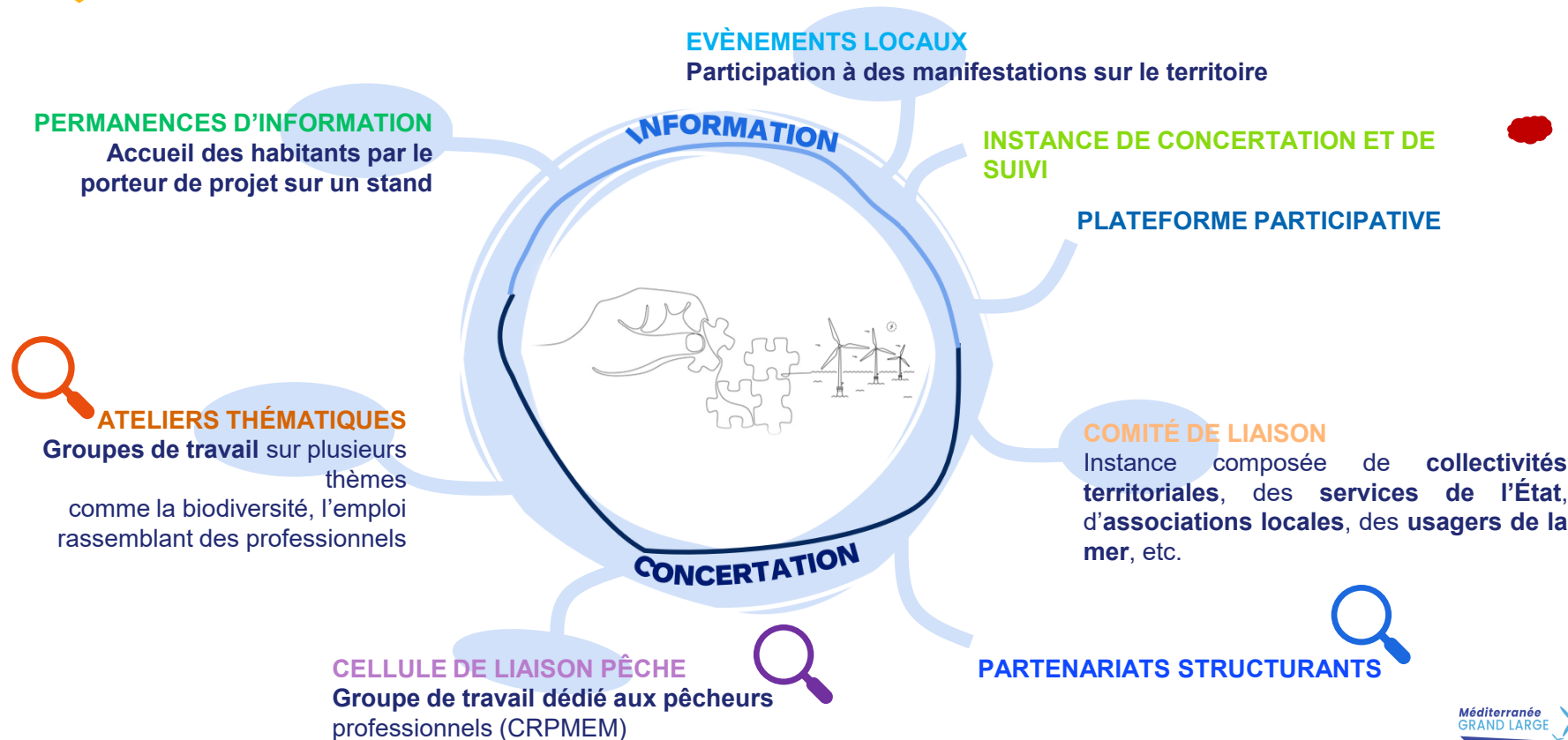
4

Concertation et dialogue avec les acteurs du territoire

Quels aspects du projet sont ouverts à la concertation ?

THEMATIQUE	POSSIBILITE D'EVOLUTION SUITE A CONCERTATION	EXPLICATIONS
Opportunité de l'éolien en mer dans le mix électrique français	NON	Ce point a été traité : lors du débat public EOS en 2021 + débat public sur la Planification maritime « la mer en débat » en 2023/2024 + adoption de la PPE3 en 2026.
Localisation du projet en mer	NON	Ce point a été acté par l'Etat à l'issue du débat public EOS en 2021.
Disposition des éoliennes dans la zone d'implantation	PARTIELLEMENT	Sur la base de contraintes technico-économiques de MGL pour optimiser la production éolienne, le schéma d'implantation des éoliennes n'est pas figé définitivement et pourra évoluer pour prendre en compte certaines données, telles que la coactivité avec les usages en mer ou l'environnement.
Caractéristiques techniques des équipements (éoliennes, flotteurs, câbles)	PARTIELLEMENT	Les choix des équipements techniques (éoliennes, flotteurs, câbles) se font sur la base de contrats négociés lors d'appels d'offres passés par EMGL. En revanche, certaines caractéristiques pourront prendre en compte par exemple des mesures environnementales, des mesures liées à certains usages, etc.
Coactivités au sein du parc éolien	OUI	Ce point fera l'objet de travaux avec les parties prenantes concernées, en premier lieu les pêcheurs professionnels, dans la limite des contraintes réglementaires fixées par les autorités maritimes.
Mesures environnementales	OUI	Sur la base des études menées par l'Etat pour constituer l'état actuel de l'environnement (état initial) et d'une analyse des effets et impacts potentiels, des ateliers sur les mesures environnementales (enveloppe 22,5M€) permettront de prendre en compte les avis des parties prenantes.
Retombées territoriales	OUI	EMGL dispose d'une enveloppe de 5M€ dédiée aux actions de développement territorial. Ces financements seront ouverts aux propositions des acteurs du territoire pour couvrir les enjeux identifiés : sensibilisation, sport, tourisme, formation, transition énergétique, etc.
Méthode de participation	OUI	EMGL est à l'écoute des propositions sur la méthodologie relative à la participation du public et des parties prenantes : comité de liaison, plateforme participative, etc.
Formation, emploi, insertion	OUI	EMGL s'est engagé à mener des actions sur les volets formation/emploi/insertion, et souhaite recueillir les propositions des acteurs du territoire pour s'adapter aux enjeux identifiés.

Des actions volontaires et complémentaires : Comment s'organise le dialogue territorial autour du projet ?



Zoom sur quelques actions clés



ATELIERS THÉMATIQUES

Série d'ateliers « environnement » en partenariat avec FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur pour associer les acteurs locaux à l'élaboration de l'étude d'impact



Environ 100 participants pour partager les REX sur les suivis, les actions de recherches, etc.

1^{er} atelier sur l'étude d'impact : 35 acteurs locaux pour travailler sur l'état initial. Nous avons pu intégrer des 1^{ères} recommandations !



CELLULE DE LIAISON PÊCHE

1^{ère} réunion de travail avec les 2 comités des pêches : CRPME PACA et CRPME Occitanie



Partage sur l'état initial



Echange sur leurs enjeux, participation à la relecture des études



Définition d'un plan de concertation des professionnels

Zoom sur quelques actions clés

Actions Territoriales



Appui au travail d'animation et de conception des ateliers environnement, réalisation d'une série de podcast sur l'éolien en mer...



Accompagnement de six mois sur l'éco-conception, la question des co-usages et des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation



Aire Marine Educative, création et animation d'une balade commentée et guidée à vélo sur le paysage et l'éolien à Port-Saint-Louis-du-Rhône, maquette « aménager le littoral »...



Interventions sur l'éolien en mer dans le cadre d'un master



Coactivité-Ecoconception-Module de production halieutique



Soutien et intervention pour la formation des marins sur l'éolien en mer

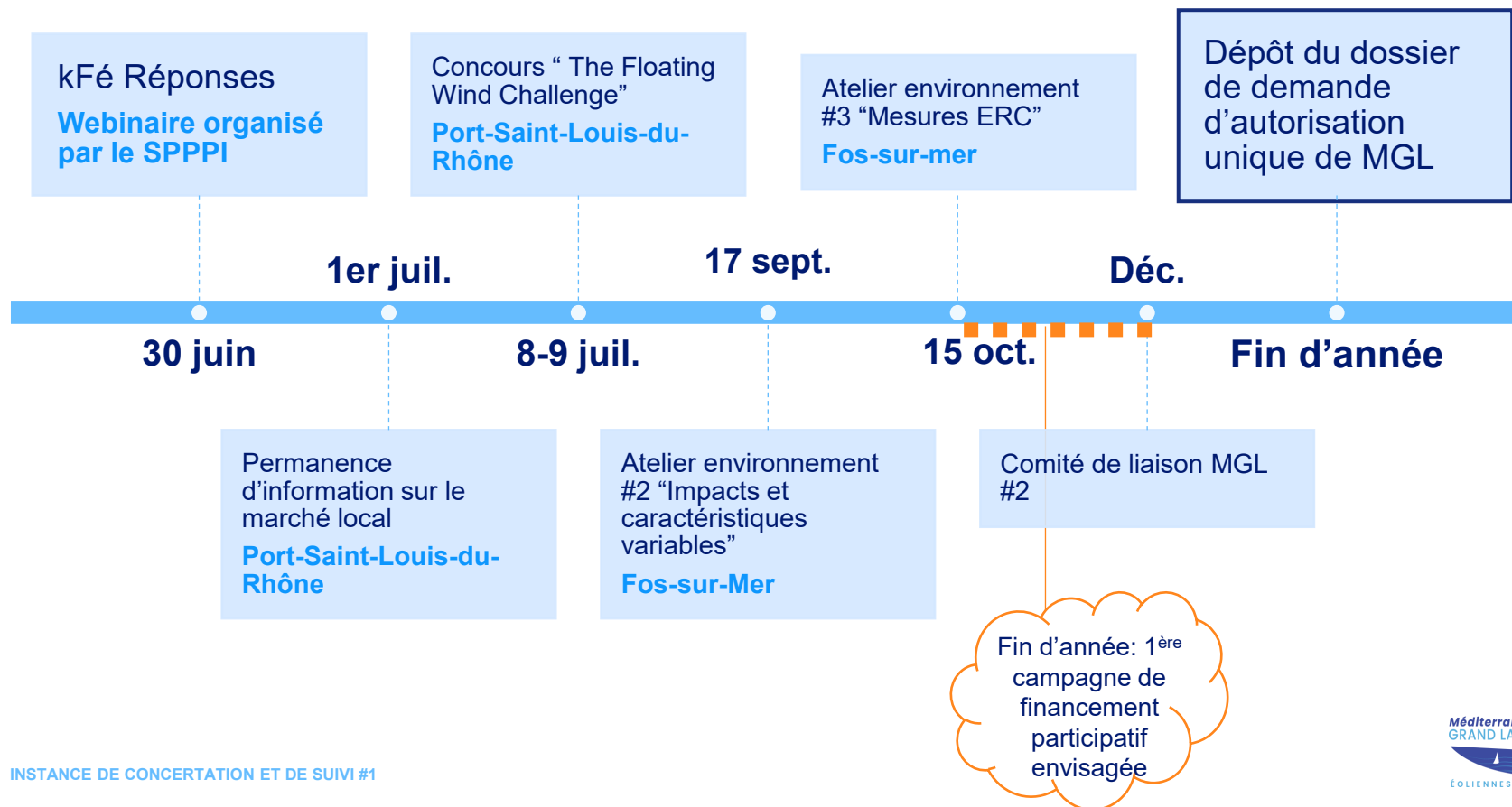
5

Prochaines étapes



**Et maintenant, comment
évaluez-vous votre
connaissance du projet et
de ses enjeux ?**

Nos principales actions sur les prochains mois



D'ici là, restez connectés et posez-nous vos questions !



<https://participer.mediterranee-grand-large.com/>
Ou flasher ce QR Code

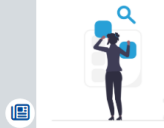


Permet à toute personne de **poser une question ou d'émettre une idée** sur le projet !

Nos équipes pluridisciplinaires assurent directement les réponses au fur et à mesure

Une question ? Une idée ? Une observation ?

La concertation est continue ! Partagez votre avis et consultez les contributions déposées sur cet espace tout au long de la vie du projet.

 Posez vos questions au porteur de projet L'équipe projet étudiera avec soin vos interrogations et s'engagera à y répondre dans les meilleurs délais. Consultation permanente En cours Participer	 Partagez vos idées et observations Vos retours permettront d'enrichir le projet et sa concertation. Vous pouvez également consulter l'historique des observations déposées. Consultation permanente En cours Participer	 Testez vos connaissances sur l'éolien en mer Vous êtes incollables sur les énergies renouvelables ? Testez vos connaissances avec nos différents quiz. 16 mars En savoir plus
--	---	---



Pour plus
d'informations :

www.mediterranee-grand-large.com





**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Temps d'échanges avec le public

Présentation du projet de raccordement électrique des parcs éoliens flottants MGL (AO6) et AO10 au large du golfe de Fos

Sandie SAVARIELLO – RTE
Antoine TOLLEMANS – RTE

Sommaire

- 1. INTRODUCTION**
- 2. CARACTERISTIQUES DU RACCORDEMENT**
- 3. ETAPES EN COURS ET A VENIR**
- 4. CALENDRIER DES TRAVAUX**



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Introduction

RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité en France



GARANTIR L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Assurer à chaque instant l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité.



EXPLOITER, ENTREtenir ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU

Gérer, maintenir et moderniser le réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension.



ACHEMINER L'ÉLECTRICITÉ

Transporter l'électricité des sites de production vers les distributeurs et les grands consommateurs industriels.



ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

Garantir un approvisionnement électrique sûr et fiable sur tout le territoire.



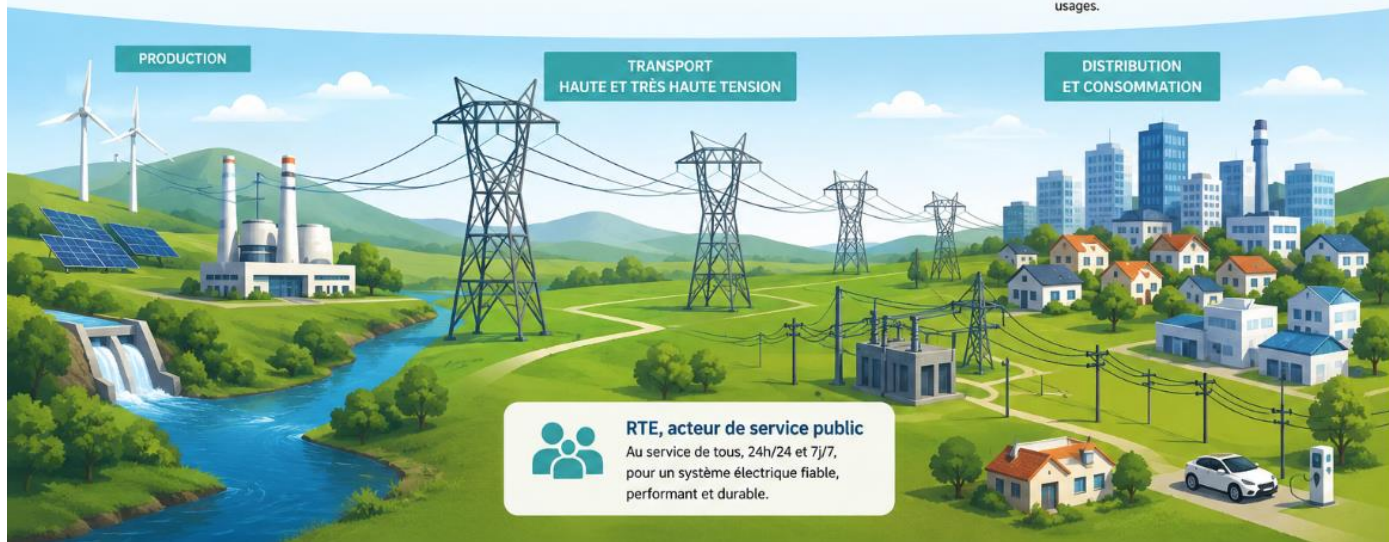
ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Intégrer les énergies renouvelables et adapter le réseau aux nouveaux usages.



PRÉPARER L'AVENIR

Anticiper les évolutions du système électrique grâce à la planification, aux études et à l'innovation.

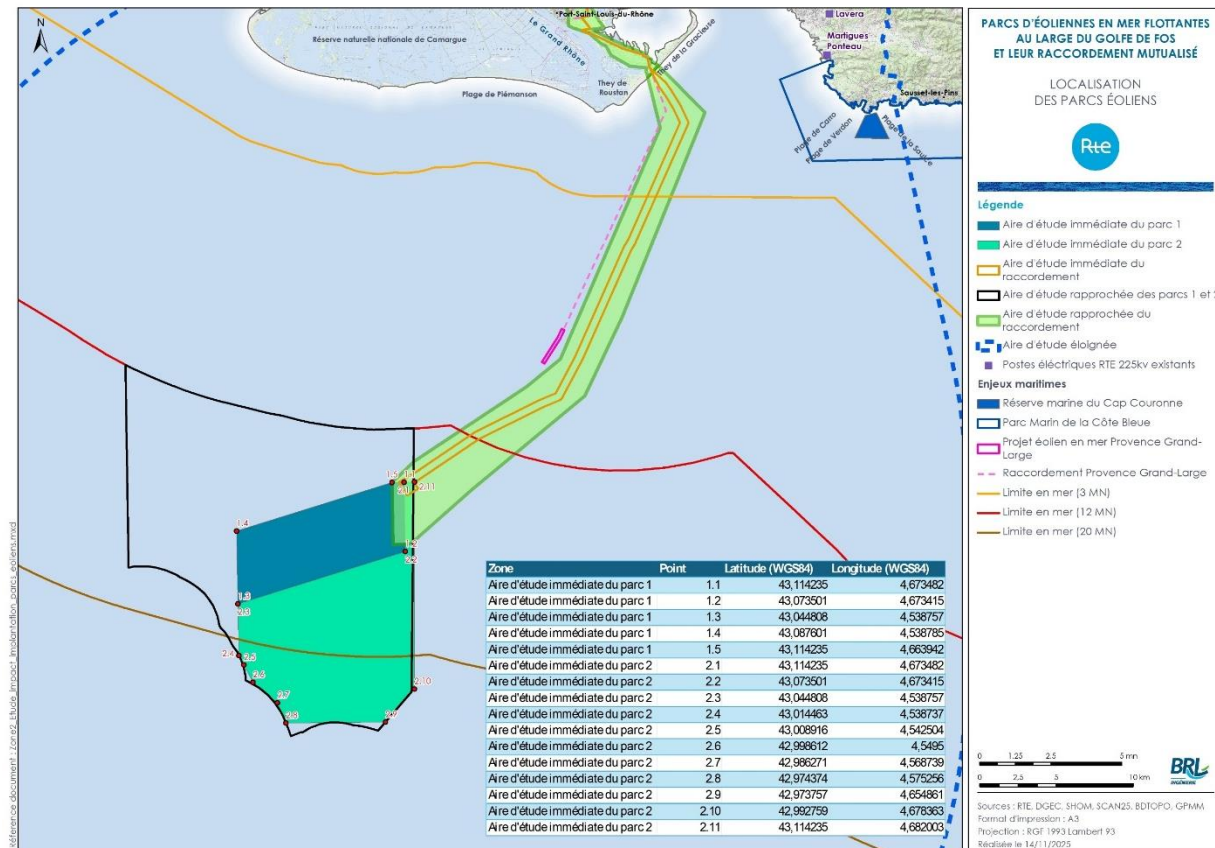


Les ouvrages du raccordement par RTE

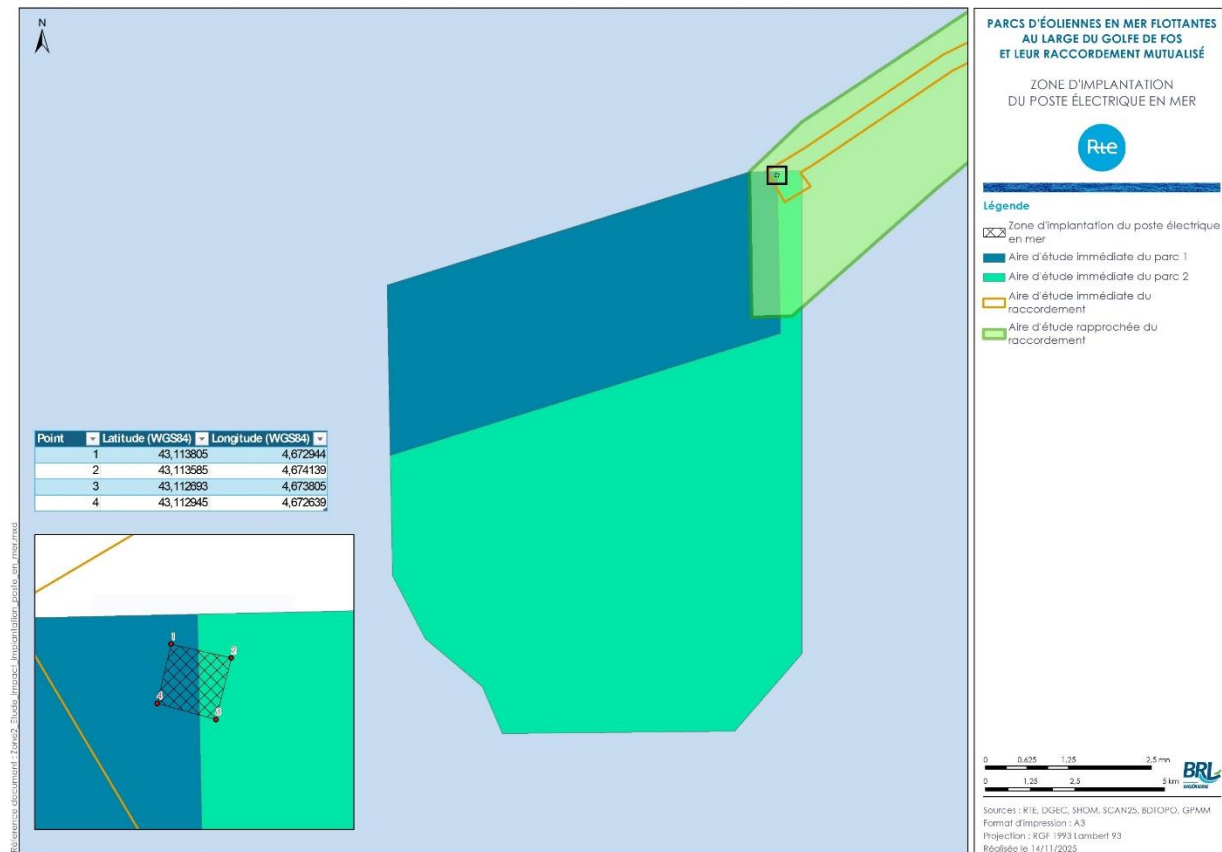


2. Caractéristiques du raccordement

Le positionnement des ouvrages en mer



Localisation du poste en mer



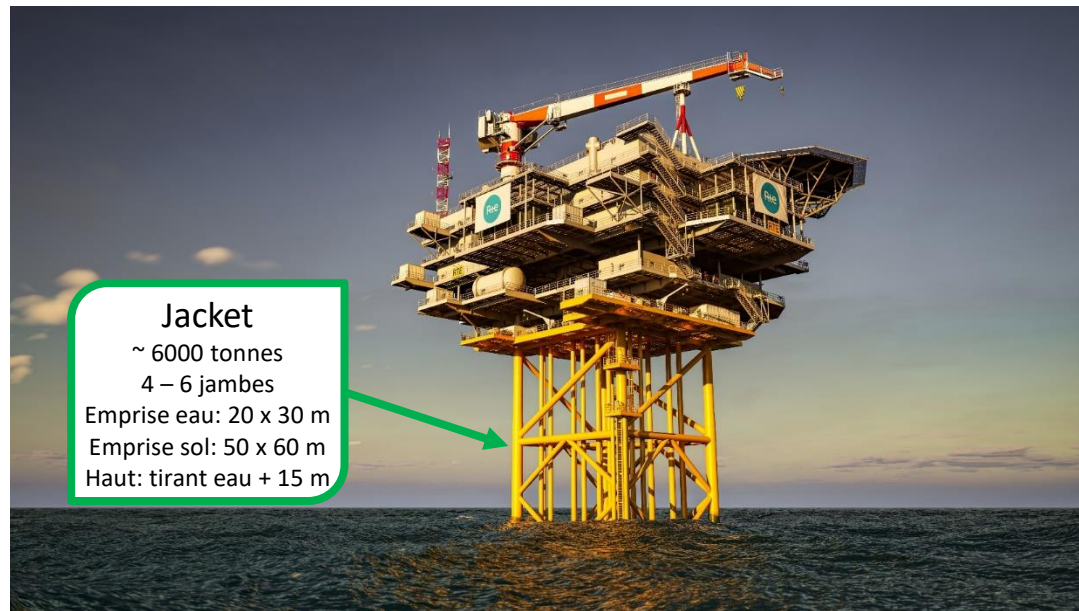
Topside

~ 5500 tonnes
30 m x 40 m X 30 m
4 niveaux

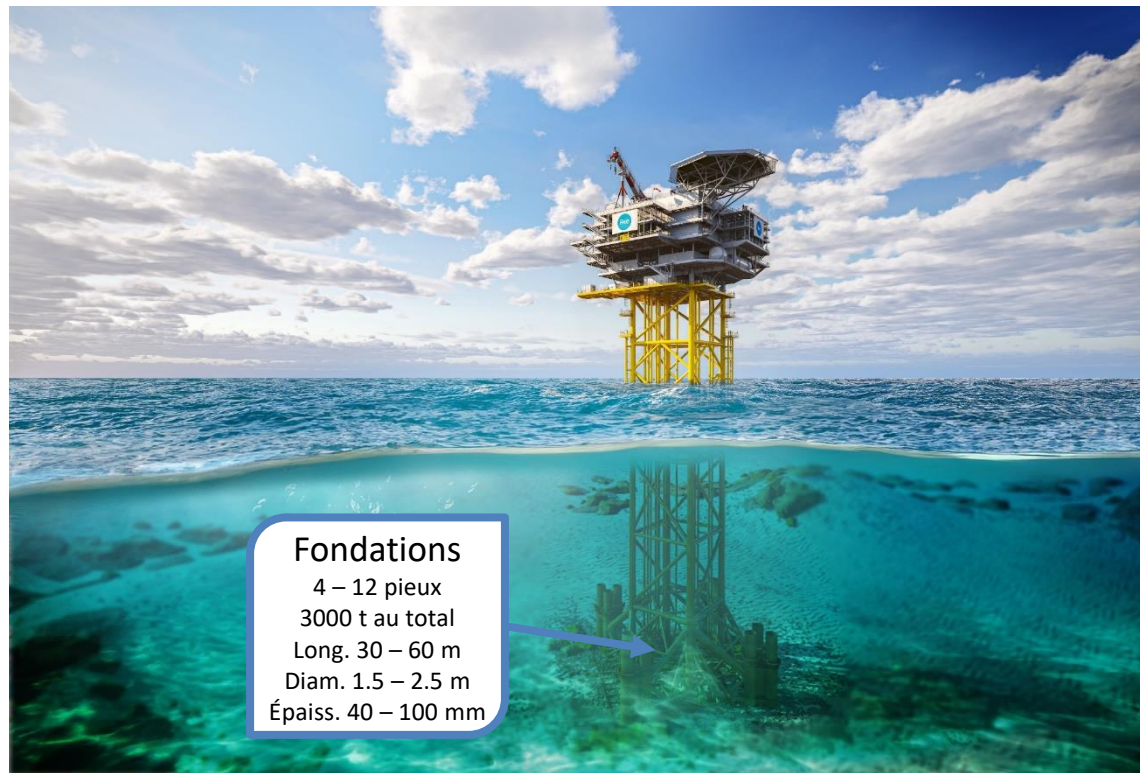
Description du poste en mer

Jacket

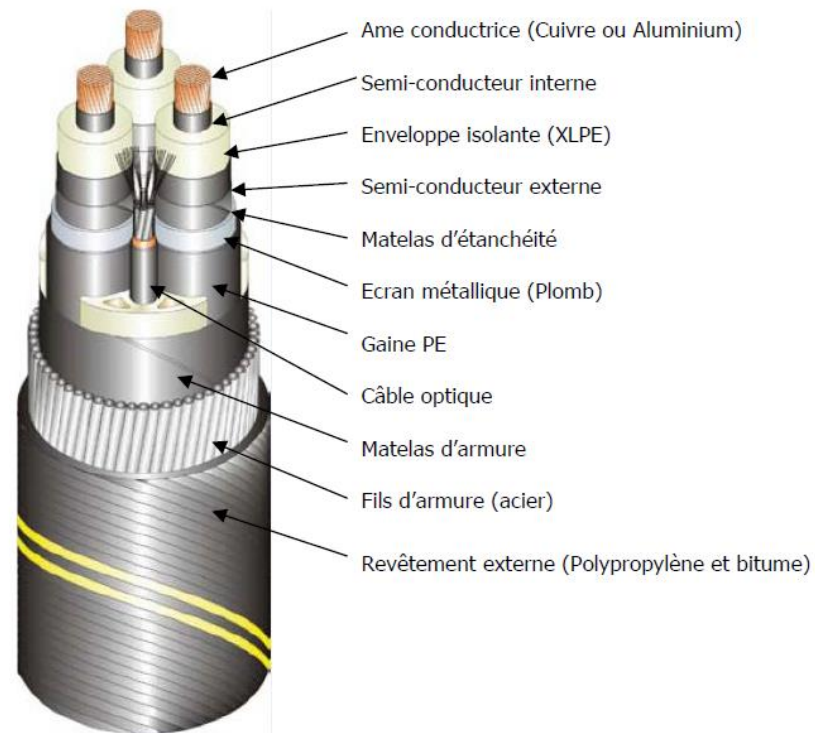
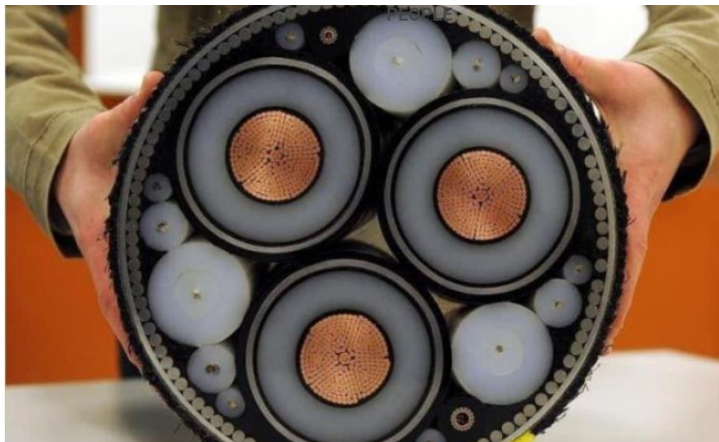
~ 6000 tonnes
4 – 6 jambes
Emprise eau: 20 x 30 m
Emprise sol: 50 x 60 m
Haut: tirant eau + 15 m



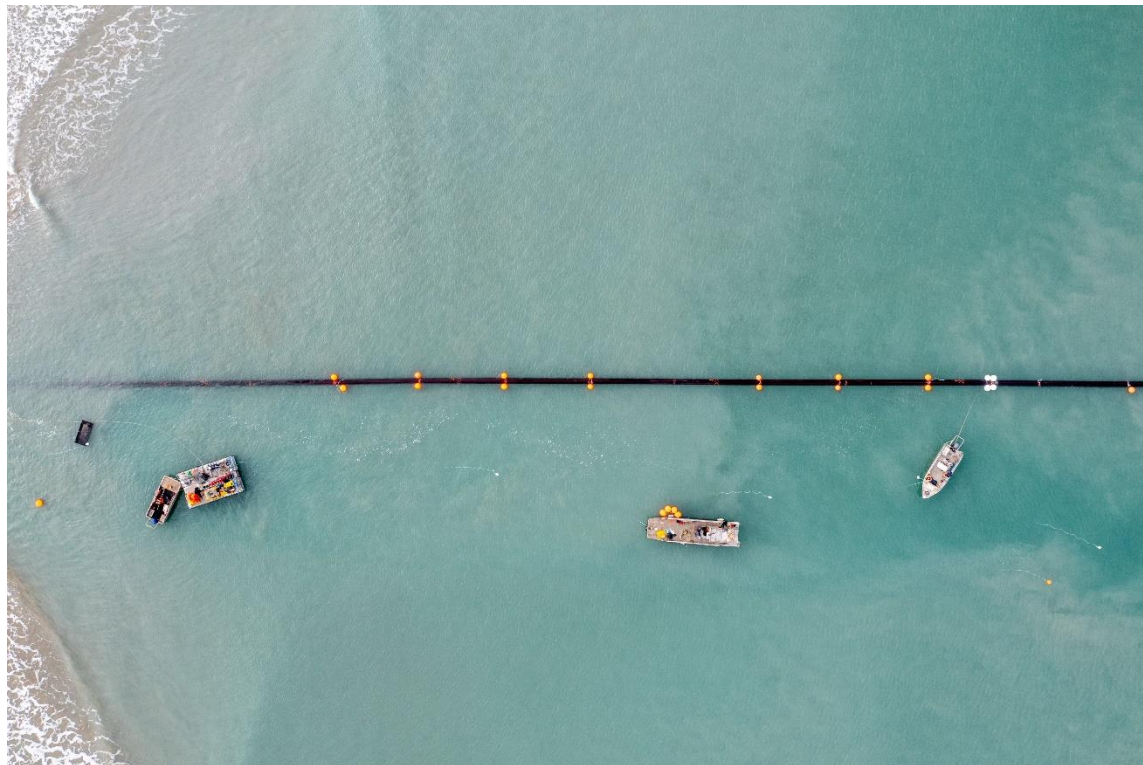
Description du poste en mer



Les liaisons sous-marines



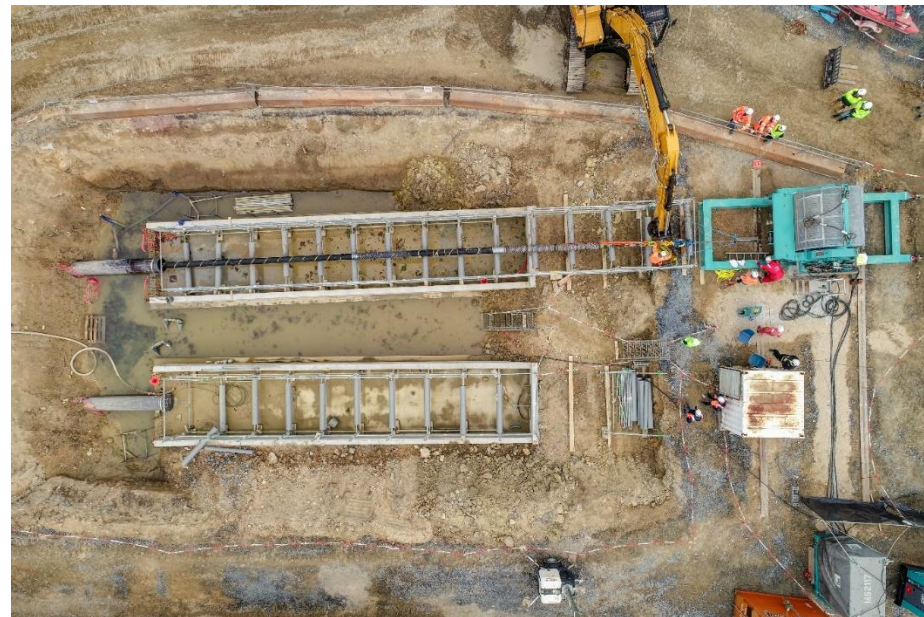
3 liaisons sous-marines de 225 000 V



Le positionnement des ouvrages à l'atterrage



3 chambres d'atterrage





**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

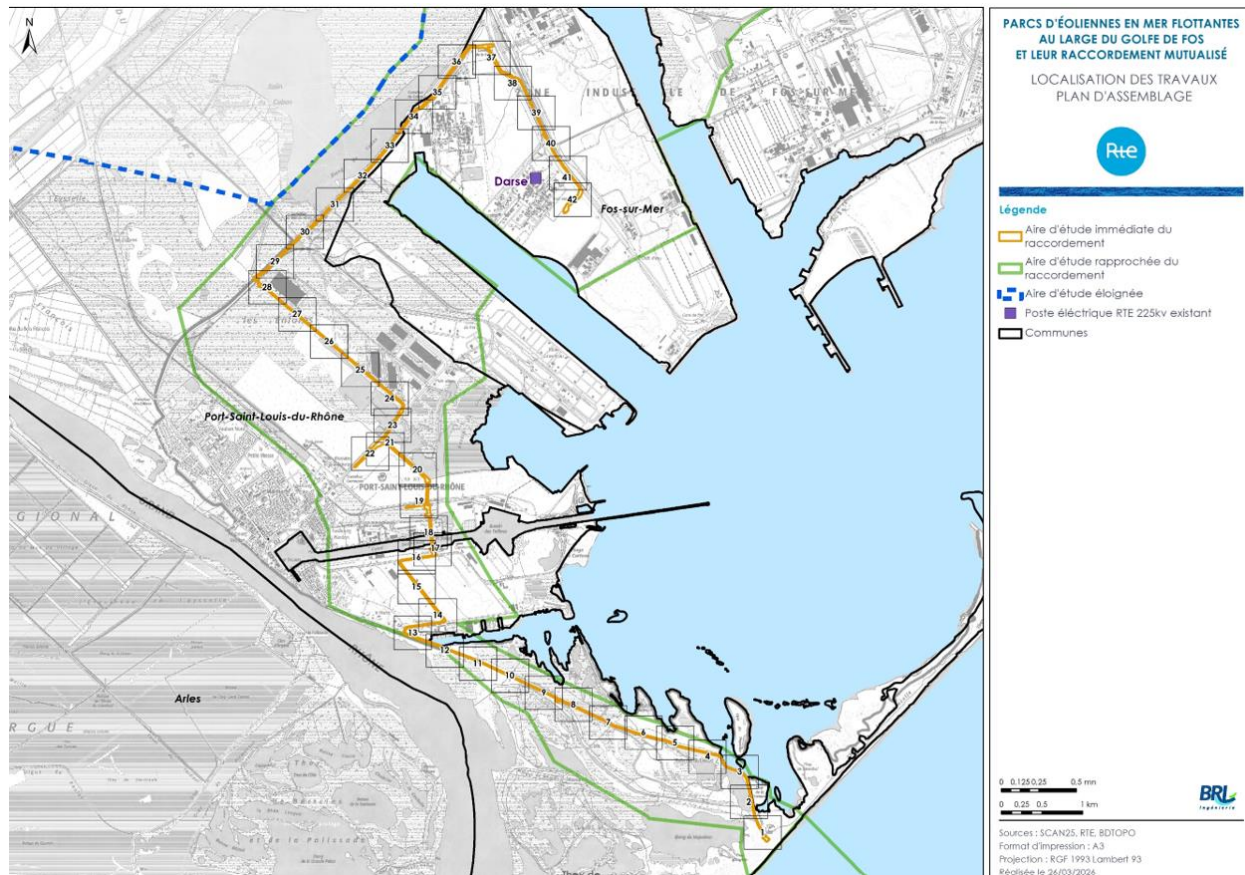
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le positionnement des ouvrages terrestres





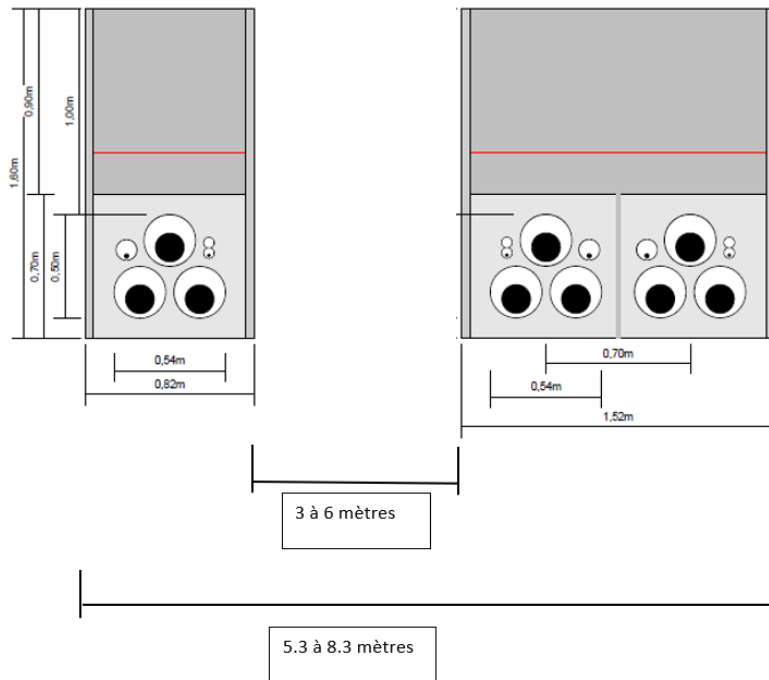
PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

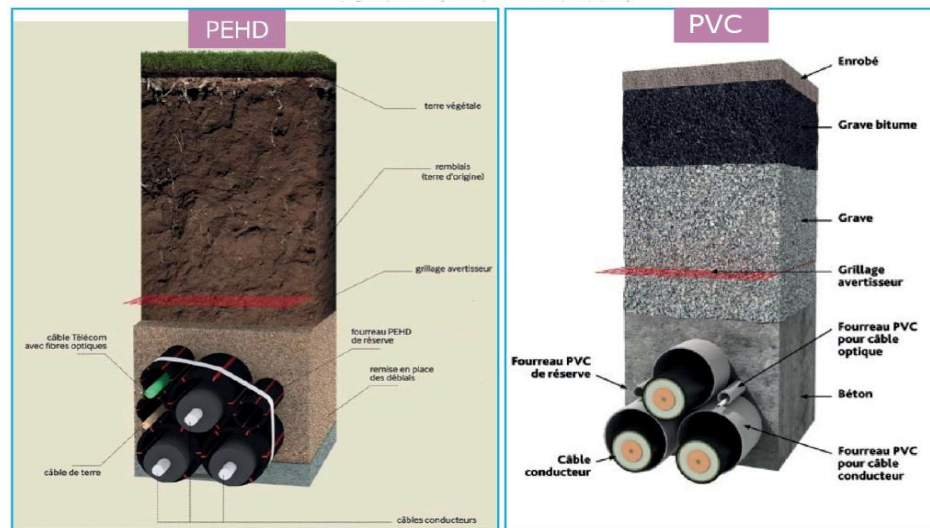
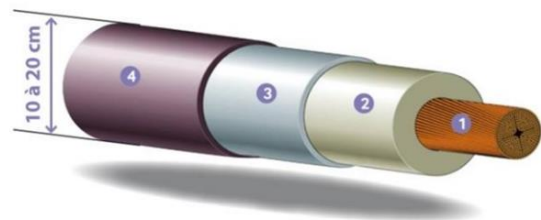


PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

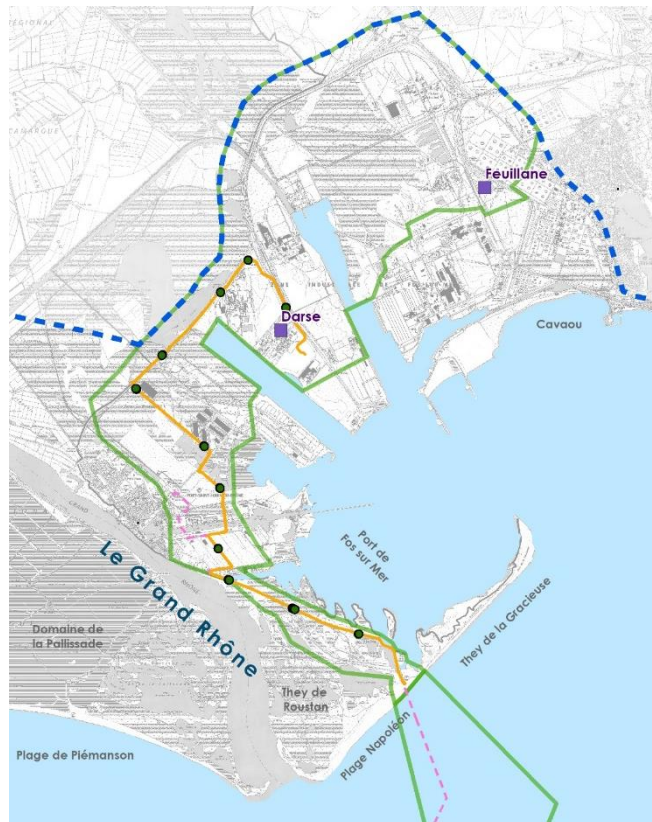
Liberté
Égalité
Fraternité



3 liaisons souterraines de 225 000 V

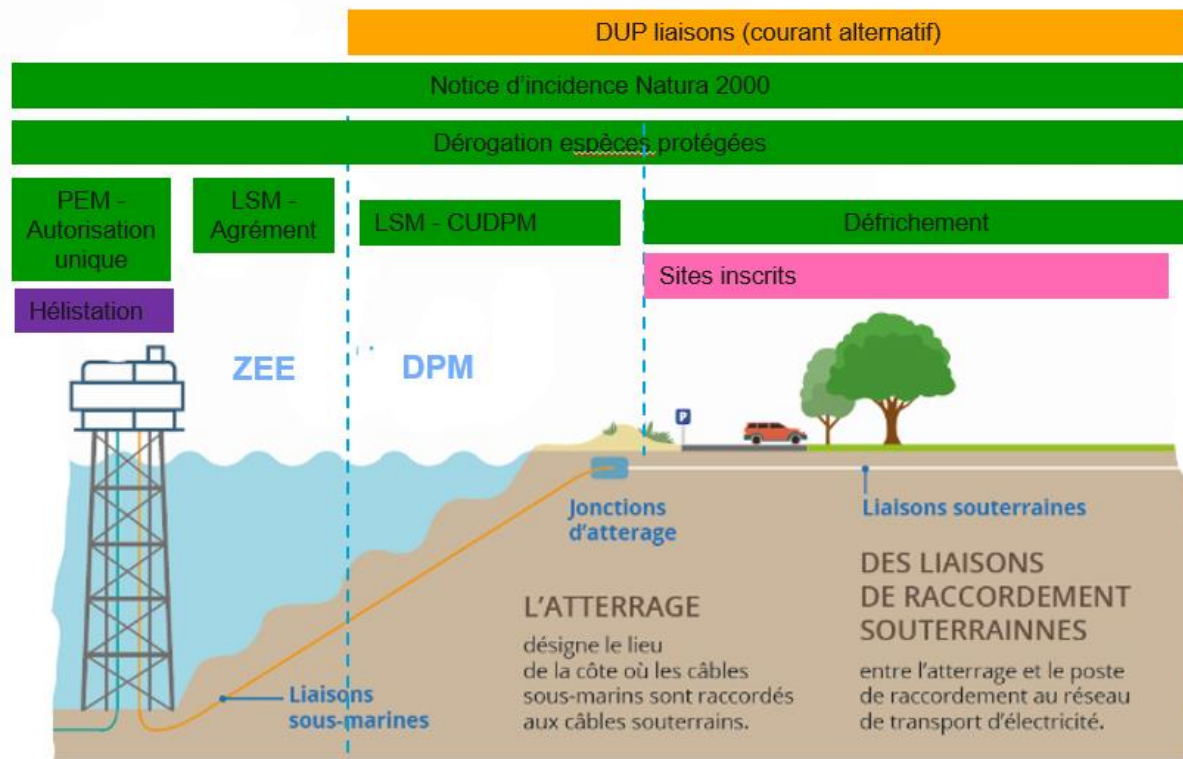


**33 chambres de
 jonction :
 11 sites x 3 liaisons**



3. Etapes en cours et à venir

Les procédures administratives et leur instruction



Autorisation
environnementale

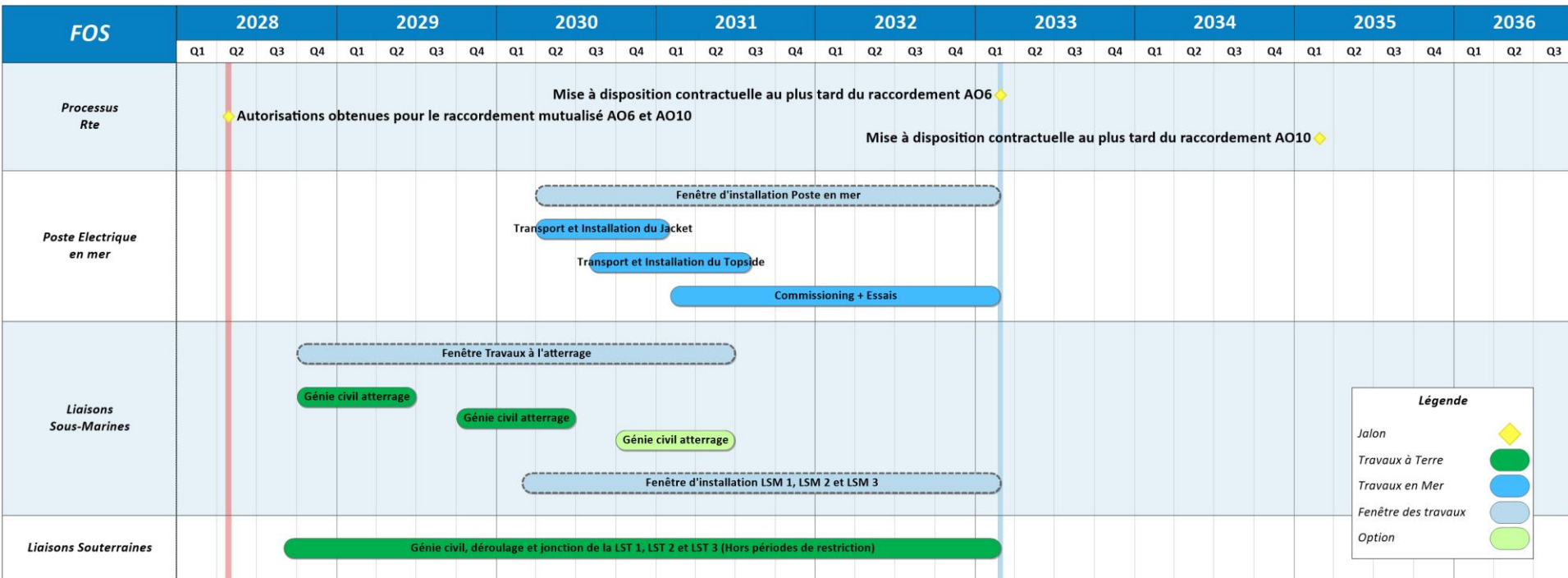
Les prochaines étapes à venir 2026-2027

- Pré-diagnostic archéologique au droit de la plage Napoléon et en mer (automne 2026)
- Poursuite des études techniques terrestres et consultation des marchés travaux (2027)
- Poursuite de la qualification des câbles et accessoires puis début de la fabrication (2027)
- Début des travaux du poste en mer aux yards (2027)
- Préparation du Fond d'Accompagnement à la Réalisation des Projets en Mer (FAREMER) (2027)
- Pas de surveys ou de travaux en mer prévus en 2027



4. Calendrier des travaux

Le planning prévisionnel des travaux



Temps d'échanges avec le public

MERCI POUR VOTRE ATTENTION